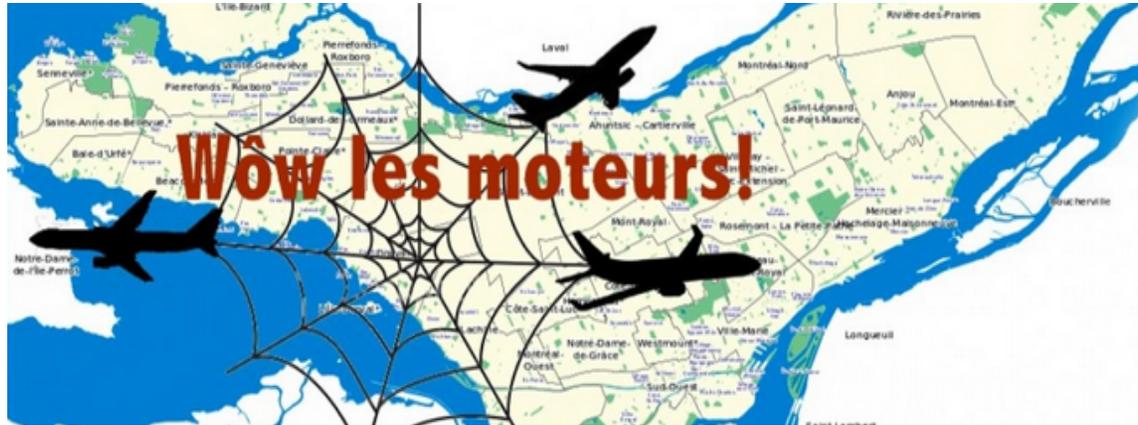


POUR UNE INTÉGRATION SAIN ET HARMONIEUSE DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES À L'AGGLOMÉRATION MONTRÉLAISE



**Mémoire déposé par
Les Pollués de Montréal-Trudeau
dans le cadre de la consultation publique sur le
Projet de plan de développement de Montréal**

10 septembre 2013

Nos objectifs

- Faire appliquer un véritable couvre-feu de nuit à l'aéroport Montréal-Trudeau entre 23 heures du soir et 7 heures du matin. Les seules dérogations devraient être celles indiquées à l'origine : danger d'écrasement d'un appareil et transport de dons d'organes.
- Rehausser les niveaux d'altitude des avions survolant le ciel montréalais là où c'est possible.
- Revoir les couloirs empruntés par les avions pour les atterrissages et les montées suite au décollage afin de mieux répartir les effets nuisibles de leur passage au-dessus des secteurs résidentiels.
- Réaliser ou obtenir des études indépendantes sur les effets sociaux sanitaires de ces vols sur la santé des résidents des quartiers montréalais touchés.

Nos objectifs (suite)

- Installer des stations de mesure du bruit à l'est de l'autoroute 15 (notamment à Mont-Royal, Ahuntsic-Cartierville, Villeray-Saint-Michel-Parc Extension, Rosemont-La Petite-Patrie et à Saint-Léonard) et également dans les secteurs de Laval touchés par les virages des avions.
- Établir le constat de la pollution autre que sonore (chimique, environnementale, etc.) sur les sols montréalais – végétaux, faune, flore, habitations, piscines, etc. – et sur les êtres humains, notamment par les rejets et émanations de substances toxiques larguées par les avions en vol.
- Faire une place aux citoyens sur les instances d'ADM en créant 2 postes leur étant réservé sur leur conseil d'administration – composé de 15 gens d'affaires exclusivement – et en intégrant 2 autres citoyens au sein de leur comité consultatif sur le climat sonore.

Nos demandes à Montréal

- **Appliquer les règlements municipaux sur le bruit**
 - les faire aussi respecter par ADM
- **Assumer le leadership dans la propagation d'un projet de création d'un organisme indépendant de gestion des plaintes du public**
- **Favoriser des stations de mesure du bruit aérien additionnelles**

Nos demandes à Montréal (suite)

- **Établir la cartographie sonore de Montréal**
- **Évaluer la faisabilité de demander à Québec l'instauration d'une politique provinciale du bruit**
- **Approcher la ville de Dorval et le gouvernement du Québec pour négocier le transfert de la zone aéroportuaire sur le territoire de la Ville de Montréal**

Nos demandes à Montréal (suite)

À très court terme :

- **Moratoire sur le développement domiciliaire dans les zones résidentielles affectées par les nuisances sonores aériennes :**
 - Saint-Léonard / Ahuntsic-Cartierville
 - Villeray-Saint-Michel-Parc Extension
 - Saint-Laurent / Lachine
 - Pierrefonds - Roxboro / Ste-Geneviève - Île-Bizard

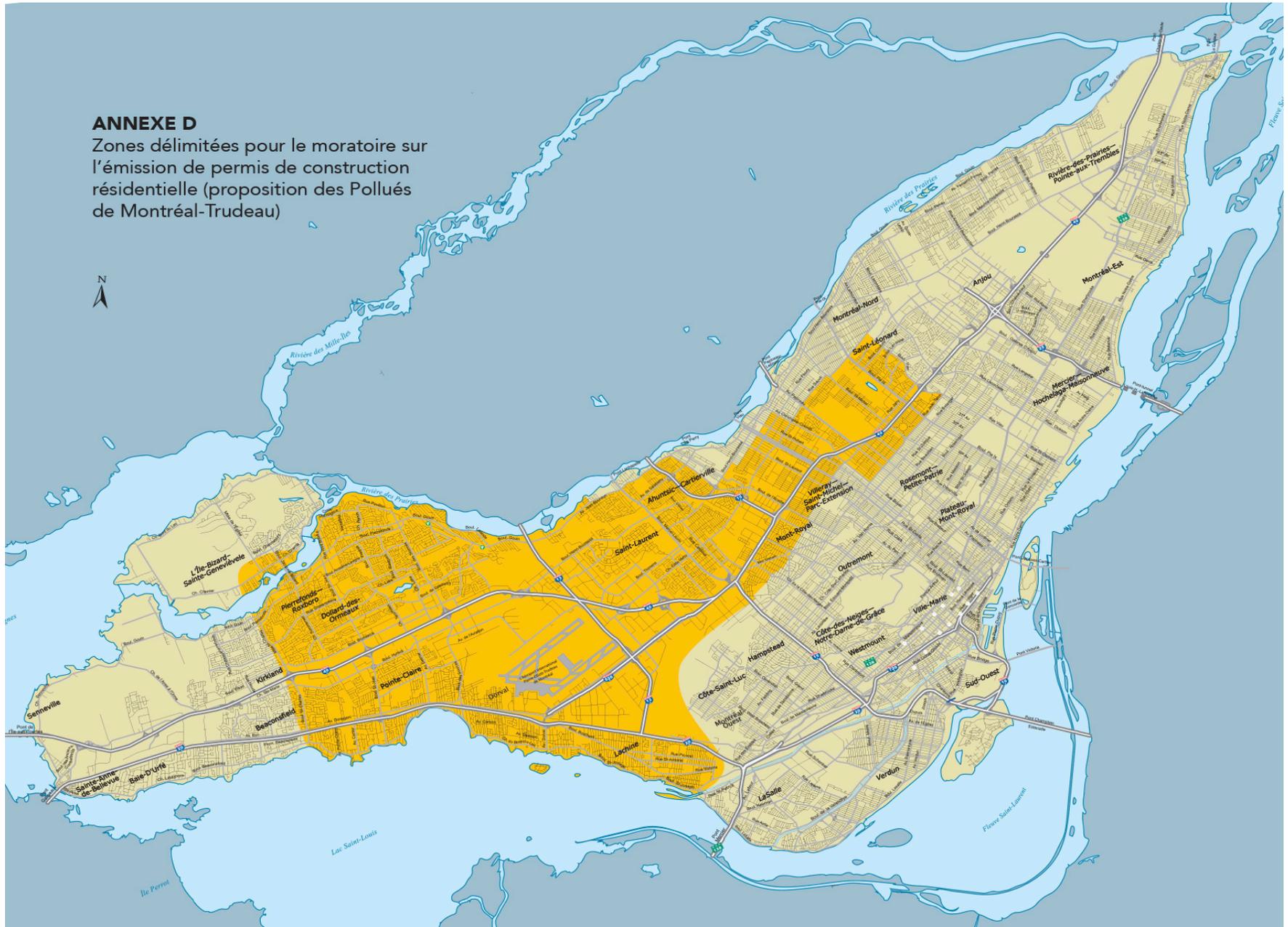


ANNEXE C

Carte de l'empreinte sonore sur le territoire montréalais tel que publié par ADM dans son rapport annuel 2003 (page 22) et délimitant les zones de 1981, 1995, 2001 et 2002

ANNEXE D

Zones délimitées pour le moratoire sur l'émission de permis de construction résidentielle (proposition des Pollués de Montréal-Trudeau)



Pollués de Montréal-Trudeau

Les avantages pour Montréal

- Meilleure contrôle de tous les aspects influant sur la qualité de vie de ses citoyens
- Perte moindre de valeur foncière globale
- Gains financiers possibles sur l'application de la réglementation sur le bruit auprès d'ADM
- Portion des amendes des transporteurs violant la politique du bruit (redistribuées par l'organisme indépendant de gestion du climat sonore)